



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

# Mission « Une réponse accompagnée pour tous »

Marie–Sophie DESAULLE

17 mars 2017

# Introduction

- **Mise en œuvre du rapport de Denis Piveteau remis en juin 2014, «Zéro sans solution, le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches »**
- **Enjeu** : apporter une réponse accompagnée pour toutes les personnes handicapées
- **Une mission pilotée par Marie-Sophie Desaulle reposant sur 4 axes complémentaires** :
  - **Axe 1** : mise en place d'un dispositif d'orientation permanent (CNSA)
  - **Axe 2** : déploiement d'une réponse territorialisée accompagnée pour tous (SGMAS)
  - **Axe 3** : création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs (SG-CIH)
  - **Axe 4** : accompagnement du changement des pratiques (DGCS)

# La dynamique des 3 C

- ▶ Attente vis-à-vis des acteurs:
  - Une **C**o-construction des politiques.
  - Une **C**oopération entre acteurs basée sur une interrogation de ses propres pratiques avant d'interroger celles des autres.
  - Une **C**oordination avec et autour de la personne.



# D'une logique de place à une logique de réponse

- **Situation complexe** => Construction d'une réponse ad hoc mixant les dispositifs
- **Situation sans place** => Construction d'une réponse en mobilisant différents dispositifs
  
- Dans certains cas, nécessité de procédures dérogatoires.
  - Exemples:
    - renforcement de l'encadrement du personnel
    - Mobilisation de plusieurs structures : hôpital de jour et FAM, CASMP et orthophonie de ville, etc.
  
- Des réponses nouvelles à construire : hébergement de transition, pôle de compétence et de prestations externalisées, coordination spécialisée...



# Déploiement d'une réponse territorialisée pour tous

- Généralisation des CPOM des établissements de santé, ainsi que des établissements et services sociaux et médico-sociaux
  - **Objectif** : intégrer dans la contractualisation avec les structures des objectifs de mise en œuvre de réponses adaptées et de participation à la qualité du parcours de la personne en situation de handicap
  - **Actions** :
    - intégrer dans les cpom une démarche qualitative qui fait primer le projet individualisé sur le projet d'établissement
    - Accompagner l'évolution des compétences des professionnels sur la coordination des parcours, les techniques d'accompagnement grâce à la formation et à la supervision des pratiques
    - Faire évoluer la logique de place vers celle de dispositif dans le cadre de pratiques plus inclusives



# Déploiement d'une réponse territorialisée pour tous

## ➤ Favoriser la coordination territoriale

➤ **Objectif** : faire évoluer l'organisation territoriale de l'offre pour assurer la coordination des acteurs, et apporter une réponse aux besoins des personnes structurée en parcours.

### ➤ **Actions** :

- Intégrer les objectifs d'une « réponse accompagnée » dans les nouveaux dispositifs: projet régional de santé, projet territorial de santé, contrat territorial...
- Réaliser des rencontres avec l'ensemble des acteurs sur les situations sans solution( enfants, adultes) une fois par an
- généraliser les outils de gestion des orientations et listes d'attente (ARS- CG- MDPH -ESMS) prioritairement pour l'hébergement temporaire
- Intégrer le projet dans les plateformes territoriales d'appui et éventuellement dans la logique Maia

➤ **Les dispositifs pouvant être mobilisés**: équipes relais handicap rare, coordination pour des situations complexes, équipes mobiles

# Exemple d'un plan d'accompagnement global

- ▶ enfant de 7ans-cible=prise en charge effective sur un IME
- ▶ Une journée par semaine en accompagnement éducatif par un IME
- ▶ Scolarisation en milieu ordinaire en maintien en maternelle sur 4 matinées par semaine + présence d'une aide humaine individuelle sur 12H
- ▶ Intervention du kinésithérapeute libéral
- ▶ Intervention d'un service d'aide à la personne en accompagnement le matin à domicile pour préparer et accompagner l'enfant à l'école et pour l'accompagnement aux loisirs lors des vacances scolaires



# Déploiement d'une réponse territorialisée pour tous

- **partage et échanges d'informations**
  - **Objectif :**
    - Créer les conditions d'un partage, validé par l'utilisateur, d'informations de qualité entre professionnels, notamment dans le cadre du déploiement du DMP, ou encore des échanges entre ESMS et à l'Education Nationale via les équipes de suivi de scolarisation.
    - réflexion engagée sur le **dossier de l'utilisateur**: enjeu d'avoir un référentiel pour la fin de l'année qui permette un échange de données pour faciliter la coordination autour de la personne ainsi qu'une connaissance des besoins en soins et en accompagnement au sein d'un territoire
    - Mettre en œuvre un répertoire des ressources afin de connaître qui fait quoi dans un territoire donné
    - Articuler ce dossier avec le DMP en cours de déploiement par la CNAM sur de nouvelles bases: ouverture par la personne concernée

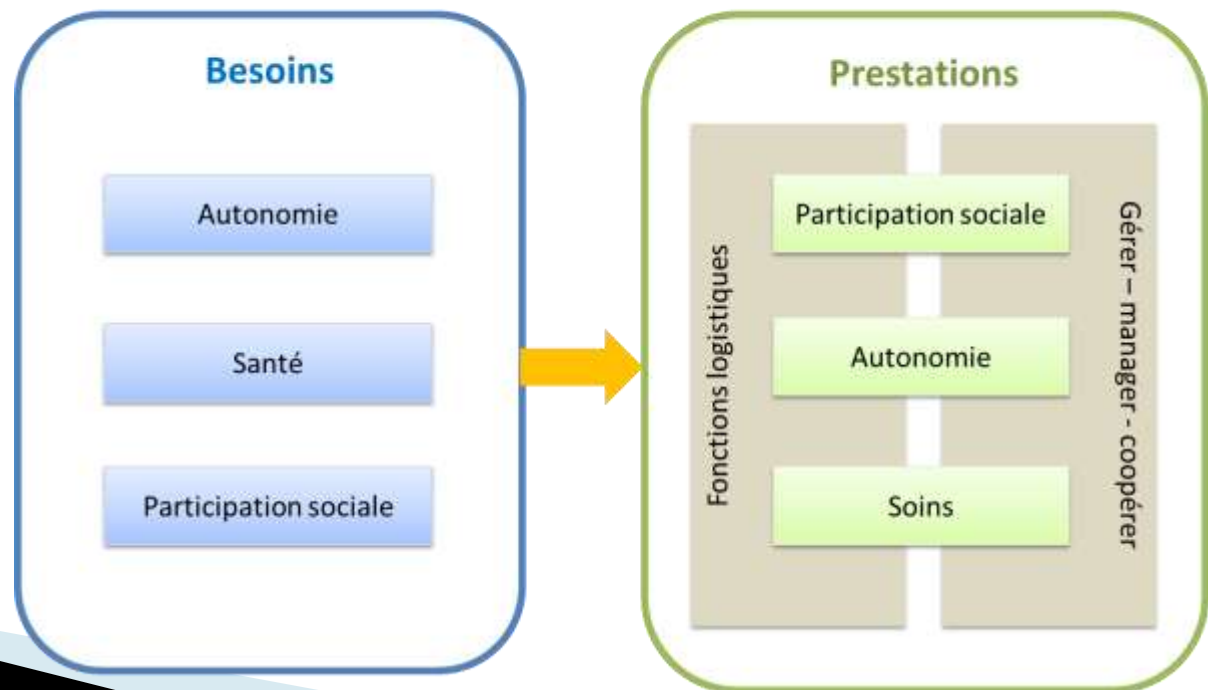




# Déploiement d'une réponse territorialisée pour tous

- Le projet est en cohérence avec la réflexion menée autour de la réforme de la tarification

Logiques des nomenclatures Serafin-PH





# Déploiement d'une réponse territorialisée pour tous

## ➤ Une évolution de l'offre nécessaire

➤ Objectif : agir sur l'offre afin d'accompagner son adaptation continue pour mieux répondre aux besoins)

### ➤ Actions :

- Favoriser la conception et le déploiement de réponses « de transition »
- Faciliter la diversification des modes d'habitat et d'accompagnement: intermédiation locative, services, appartements de coordination thérapeutique: stratégie sur l'habitat inclusif
- Assurer un suivi régulier des travaux relatifs à l'accès aux soins de premier recours
- Favoriser le recours à l'hébergement d'urgence et à l'hébergement temporaire en organisant la gestion des places au niveau d'un territoire avec l'appui d'un outil SI
- Annonce CNH d'un plan de 180 millions sur 5 ans et de créations de places en résidence accueil et pensions de famille: orientations sur le handicap psychique et le polyhandicap dans le cadre d'une stratégie quinquennale
- Déploiement de pôles de compétence et de prestations externalisées



# Création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs

- Développer l'expertise d'usage
  
- **Objectif** : définir les conditions pour développer l'intervention de personnes en situation de handicap dans les formations concernées par le handicap
  
- **Actions** :
  - Analyser l'évaluation de la formation de formateurs autisme
  - Elaborer un référentiel de connaissance et de formation
  - Recenser les personnes pouvant être formées
  - Organiser la formation des formateurs
  
- Groupe de travail en cours actuellement...



# Création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs

- Faciliter l'accompagnement par les pairs dans les établissements
  
- **Actions :**
  - Sur la base des recherches en cours, établir une charte d'accompagnement par les pairs et définir le référentiel de formation
  - Proposer l'offre de services aux ESMS et aux établissements de santé
  - Organiser la supervision
  - Lever les éventuelles limites administratives à la rémunération des personnes



# Accompagner au changement des pratiques

- **Outiller les MDPH par un système d'informations permettant de suivre les orientations**
  - **Objectifs** : donner les outils aux EP pour suivre la disponibilité d'accueil en ESMS, permettre le suivi de la personne handicapée et donner des outils aux MDPH pour organiser le processus d'évaluation permanente, améliorer la programmation de l'offre
  - Annonce CNH de 8 millions sur l'appui aux MDPH et sur l'aide financière pour faire évoluer le système d'information



# Accompagner au changement des pratiques

- **: améliorer la formation professionnelle**
  - **Objectif** : doter les professionnels du champ sanitaire, médico-social et éducatif d'un savoir-faire permettant d'éviter les ruptures dans les parcours des personnes handicapées
  - **Actions** : en cohérence avec le plan d'actions des EGTS
    - Elaborer un accord cadre national
    - Elaborer et promouvoir une ingénierie et une offre de formation adaptée
    - Développer des formations interprofessionnelles croisées



# Accompagner au changement des pratiques

- **élaborer et diffuser les bonnes pratiques**
  - **Actions** : élaborer des bonnes pratiques sur les thèmes suivants
    - Accompagnement des personnes handicapées vieillissantes : recommandation publié en mars 2015
    - Elaboration de protocoles de coordination : élaboration de la lettre de cadrage en cours
    - Prévention et réponses aux comportements problèmes pour les enfants et adultes accueillis dans les établissements et services pour personnes handicapées :
    - Accompagnement du passage à la vie d'adulte des personnes mineures handicapées et prévention des situations de rupture dues aux barrières d'âge ; début 2017
    - Promouvoir des actions de recherche sur les bonnes pratiques

# CONCLUSION

- ▶ Le virage inclusif concerne tous les professionnels: c'est à cette condition qu'une réponse pourra être proposée à tous
- ▶ Il répond à une attente des personnes et de leur famille dès lors que celles-ci participent à l'élaboration de la réponse
- ▶ Il nécessite la mobilisation des dispositifs existants qui ont à adapter leur proposition et à innover